

ASSOCIATION MUSIQUE ET PATRIMOINE EN HAUTE BIEVRES



BULLETIN D'ADHESION 2015-2016

à l'association loi 1er juillet 1901

Licence : 2-1074239

MUSIQUE et PATRIMOINE EN HAUTE BIEVRES

MAIRIE, PLACE DE LA MAIRIE,

91570 BIEVRES

www.musique-et-patrimoine-hb.fr

Courriel : musiquenbievre@gmx.fr

M. (nom, prénom)

Adresse :

.....

Mail.....Téléphone.....

Montant de l'adhésion : 15 euros (quinze euros) à régler par chèque établi au bénéfice de
« Musique et Patrimoine en Haute Bièvre »

**Validité de l'adhésion : l'adhésion est nominative et est valable un an à compter du
1 septembre 2015.**

Seuls les adhérents à jour de leur cotisation pourront participer et voter à l'assemblée générale, et bénéficier de tarifs réduits sur l'ensemble des concerts organisés par l'association.

L'adhésion implique le respect des statuts (mise à disposition sur demande auprès du siège de l'association).

Signature de l'adhérent

Date :